



Droit de l'urbanisme, terrain privé contre mairie

Par **bertfat_old**, le **29/11/2007** à **09:29**

bonjour,
sur mon terrain, le long de mon habitation principale j'ai un coffret électrique de la ville et un câble (haute tension) qui traverse tout le terrain (100M²). J'ai un permis de construire mais le câble et le coffret m'empêchent de le réaliser. Quelles sont mes droits par rapport à la mairie. merci